

à un certain niveau admissible seront interdits le 1^{er} août. J'ai eu des entretiens avec les présidents de certaines compagnies de phosphates et je leur ai assuré que cette date du 1^{er} août était immuable. Puis-je signaler à l'honorable représentant qu'en dépit de la découverte du professeur Jones, les nombreuses Canadiennes qui font la lessive ont encore besoin de détergents, avant que la solution idéale soit trouvée. Puis-je également lui signaler que le NTA, un succédané utilisé en Suède notamment, est disponible en petites quantités seulement.

M. l'Orateur: A l'ordre. La réponse du ministre prête à controverse.

Mme MacInnis: J'aimerais demander au ministre si les instances qu'a présentées l'Electric Reduction Company, l'unique source de détergents phosphatés fabriqués au Canada, retardent l'interdiction immédiate de ces détergents?

L'hon. M. Greene: Non, le seul motif c'est qu'il n'y a encore aucun succédané de prêt. Il faut assurément donner à l'industrie le temps de préparer autre chose.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Pourquoi ne pas utiliser du savon pur?

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ÂGE D'ADMISSIBILITÉ AUX PENSIONS MILITAIRES

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Je lui ai demandé la semaine dernière si on poursuivait des études pour retarder le versement des pensions militaires jusqu'à l'âge de 65 ans. Il a répondu qu'il se renseignerait, particulièrement pour savoir si des mémoires avaient été transmis entre son ministère et d'autres, y compris le ministère du Revenu national.

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, comme l'a annoncé le président du Conseil du Trésor en décembre, on prévoit des modifications à la loi sur la pension de retraite des forces canadiennes. Tel qu'indiqué précédemment seuls les militaires retraités seraient visés. Plus précisément cela serait en fonction du projet de loi qui doit être présenté à la Chambre d'ici quelques jours.

L'hon. M. Lambert: Le ministre ne fait qu'accentuer par sa déclaration le malaise qui existe dans les forces armées à l'heure

[L'hon. M. Greene.]

actuelle. Nous dira-t-il si le régime de pension s'appliquera au personnel à l'âge de 65 ans maintenant et à l'avenir?

L'hon. M. Cadieux: Monsieur l'Orateur, la réponse à cet égard est non équivoque. Nous avons déjà prévu, dans une catégorie je crois, qu'un membre est libre de prendre sa retraite à 60 au lieu de 65 ans. Il s'agit des militaires retraités dont le projet de loi se propose d'augmenter les pensions.

SAINT-JEAN (NOUVEAU-BRUNSWICK)—L'INSUFFISANCE D'INFANTRIE DANS LA MILICE

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, je pose une question supplémentaire au ministre au sujet de la milice des Forces armées canadiennes. Le ministre a-t-il reçu des représentations du comité consultatif de la milice du Nouveau-Brunswick relativement à l'insuffisance d'infanterie dans la milice à Saint-Jean—pour la première fois dans l'histoire de cette ville réputée pour sa combativité—et, si oui, quelle a été sa réponse? Dans le cas contraire, je poserai la question à dix heures ce soir.

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je ne sais si la milice était insuffisante, mais je sais qu'on a loué l'effort déployé par les forces du gouvernement en cette occasion particulière. Je vais examiner mon courrier pour savoir si des représentations ont été faites.

LES PÊCHES

L'AIGLEFIN—LE PROGRAMME DE CONTINGENTEMENT

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Pêches et des Forêts. C'est au sujet de celle que j'ai posée à deux reprises à son secrétaire parlementaire. Le ministre pourrait-il nous dire si une entente a été conclue entre toutes les nations qui ont coutume de venir pêcher l'aiglefin sur la côte est pour appliquer un programme de contingentement pour leurs prises annuelles?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): La réponse est oui, monsieur l'Orateur.

M. Crouse: Est-ce que tous les pays, y compris l'Allemagne de l'Est, ont accepté ces limitations?

L'hon. M. Davis: Encore une fois la réponse est oui.